

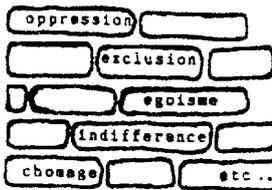


*Toute personne a droit à un travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage”.*

(article 23)

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME - 1948 -

# LE CHÔMEUR DÉCHAÎNÉ



clap!



EN PAGE 12 DECOUVREZ

Elisa Tovati

**4 pavillon BLOIS 15 rue Vincent Auriol Grande Résidence BP 159 - 62303 LENS Cedex  
Tél : 03 . 21 . 70 . 04 . 60**

*PôleEmploi: la dématérialisation des Courriers*

*Congé Parernité*



**N° 246 MENSUEL DU 20 OCTOBRE 2011 AU 20 NOVEMBRE 2011 - 1, 50 euro - ISSN 1155 . 3545  
Ce journal est réalisé avec le concours de la Région N.P.D.C**

## SOMMAIRE

La Couv .....	1
Edito .....	2
MNCP: Dénonce le retour du travail obligatoire et des ateliers nationaux.....	3
MNCP: Les Raisins de la Colère.....	4
P ô l e E m p l o i : l a dématérialisation des Courriers.....	5
Les Visages de l'actualité.....	6
Le Droit au travail congédié..	7
Congé paternité.....	8
Congé paternité suite.....	9
Daubresse veut mettre les bénéficiaires du RSA au travail.....	10
Daubresse veut mettre les bénéficiaires du RSA au travail suite.....	11
Elisa Tovati.....	12
Recettes du mois.....	13
Mot d'auteur, trucs et astuces, Testez vos connaissances....	14

## LE CHÔMEUR DÉCHAÎNÉ

Directeur de la publication :  
Pierre Deneux

Imprimerie :  
Association pour le Droit au Travail  
N° CPPAP : 72 365

Rédacteur en chef : Pierre Deneux

Frappe, mise en page, dessins,  
Imprimerie, envois :  
Thery Alain

## ONT PARTICIPÉ À LA RÉDACTION DE CE NUMÉRO

Joël, Véronique,

## EDITORIAL

### Consommation

**En Somalie** : Des ventres ronds, mais vides, des regards lourds de douleur.

**En Angleterre**. Des bras chargés de marchandises pillées, des visages masqués par des capuches.

Deux images de la consommation en 2011

D'un côté, le dénuement le plus complet ; de l'autre, la récupération sociale . Une violence subie, sans révolte tant la faiblesse est forte, et une vengeance sociale qui s'exprime en s'attaquant à ce que la société lui propose comme référence depuis des décennies.

Il y a plus de quarante ans, la "société de consommation" était dénoncée par les tenants des contre-cultures ; elle est devenue norme vitale, reproduite à l'infini par le phénomène de la vente en ligne.

L'ambition de Coluche en créant les Restaurants du cœur était que tout le monde ait "à manger et à boire". Pour répondre aux besoins de la Y génération.

Dans notre pays, cette fièvre acheteuse trouve une justification quasi patriotique, puisque depuis plus de dix ans la consommation des ménages soutient la croissance de l'économie de notre pays. C'en est même le seul moteur ces dernières années.

Dans une période de crise majeure, le droit à la consommation pratiquement inscrit dans la Constitution est remis en cause par les faits : chômage en hausse, salaires stagnants, surendettement, envolée du prix des matières premières... Et l'Etat, qui a pu par le passé stimuler la demande à grand renfort d'aides publiques - voir la prime à la casse pour l'automobile -, serait bien en peine de le faire aujourd'hui, à l'heure où nos gouvernants acceptent enfin de parler vrai quand il s'agit de rigueur.

Puisque l'Etat en est officiellement à raboter plutôt qu'à dépenser, puisque les particuliers se veulent écureuils plus que cigales, c'est vers le monde des entreprises qu'il faut se tourner pour trouver des gisements de croissance, à travers une relance massive de l'investissement privé. Un défi programmatique pour les candidats à l'élection présidentielle de 2012.

# MNCP MOUVEMENT NATIONAL DES CHÔMEURS ET DES PRÉCAIRES

## **Le MNCP dénonce le retour du travail obligatoire et des ateliers nationaux !!!**

jeudi 15 septembre 2011

Fidèle à sa politique, le gouvernement attaque et stigmatise les précaires sans jamais s'en prendre aux causes réelles de la précarité.

M. Daubresse présente ce jour un rapport sur le RSA et son volet retour à l'emploi au Président de la République. Ce rapport se veut la version « light » et électoralement défendable des propos inacceptables de Laurent Wauquiez. Mais l'emballage ne trompe pas : on stigmatise des personnes exclues de l'emploi en les transformant en feignants volontaires et en parasites coûteux.

Le MNCP s'insurge devant une telle vision, aussi humainement scandaleuse que stupide économiquement. Le problème n'est pas de savoir que les allocataires du RSA ne travaillent pas mais d'admettre enfin qu'il n'y a pas d'emplois pour tout le monde dans notre pays. Ce n'est donc pas aux victimes du système qu'il faut s'en prendre, mais le système lui-même qu'il faut radicalement transformer.

Le MNCP rejette la proposition de 7h rémunérées et obligatoires de travail qui seraient imposées aux allocataires du RSA. Au-delà des valeurs moralisatrices et ultralibérales scandaleuses véhiculées par cette proposition, elle n'aura que deux effets désastreux : renforcer le contrôle sur des personnes déjà sous étroite surveillance et détruire les emplois en contrats aidés existants. Pour mieux réinsérer les allocataires du RSA, M. Daubresse nous propose donc d'en grossir le nombre !!!

Le MNCP demande donc, plus que jamais, la création de 400 000 vrais emplois, soutenus par l'Etat, rémunérés au SMIC et à temps complet. Seuls de tels emplois peuvent être des tremplins efficaces vers un emploi durable et de qualité. Le MNCP exige également une hausse immédiate de 250 euros des minimas sociaux, dont le montant actuel (460 euros pour une personne seule) permet à peine la survie de ceux qui les perçoivent.

Pour toutes ces raisons, crions notre colère !!!

**Rendez-vous le 8 octobre 2011 pour un Pique-nique festif, à partir de 11h30, Place Stalingrad, Paris 19e suivi d'une manifestation à 14h**

### **Les Raisins de la Colère...**

Voilà des années que nous sommes écrasés, broyés comme raisins au pressoir.

On ne peut se résigner au Chômage massif, structurel, de misère, servant de variable d'ajustement au seul profit des possédants et des actionnaires, d'autant qu'en France mais partout en Europe, la mise en oeuvre de politiques d'austérité ne fait qu'accentuer la gravité de la situation. Le Chômage est une oppression individuelle et collective. Le quotidien de ses victimes est l'urgence de la survie, les galères, la stigmatisation, les contrôles, les convocations, les radiations et, pour finir, la pauvreté qui s'accroît. Les conditions déplorables d'existence imposées aux Chômeurs et Précaires ne sont pas dictées par la situation économique.

Elles le sont par une volonté idéologique et démagogique visant à culpabiliser les victimes, en dédouanant les véritables responsables dont l'objectif est de faire baisser les rémunérations et les protections sociales. Il en résulte un sentiment d'inutilité, de gâchis, de culpabilité, d'injustice, de colère, de repli et de désespoir.

D'autant que Pôle Emploi est un concentré de dysfonctionnements ou l'absurde le dispute à l'inefficacité.

Les agents n'ont pas les moyens de leurs missions. La fusion Assedic/ ANPE, présentée comme devant améliorer les choses, est un échec.

Laurent Wauquiez, promu ministre (grâce à ses déclarations intempestives ?), propose de faire travailler 10h00 par semaine les femmes et les hommes déjà condamnés au R.S.A.

**Les Raisons de se mobiliser, de se révolter et de résister aux grandes vendanges de nos Droits, à l'écrasement et au piétinement de nos vies, sont nombreux.**

**Nous exigeons :**

- ◆ Un emploi correctement rémunéré et librement choisi.
- ◆ L'indemnisation de toutes les formes de Chômage et de Précarité.
- ◆ L'élargissement des cotisations sociales aux produits financiers et bénéfiques des entreprises.
- ◆ Une lourde taxation du recours aux licenciements et à la précarité.
- ◆ L'éradication de la stigmatisation, des contrôles et des radiations.
- ◆ Une retraite décente pour les Chômeurs et Précaires.
- ◆ Une allocation exceptionnelle de 500 euros (dite prime de Noël) versée fin 2011.

Le mauvais sort qu'on nous réserve impose une forte mobilisation.

## **PÔLE EMPLOI LA DÉMATÉRIALISATION DES COURRIERS**

<<Amis chômeurs, attention ! Ne confiez pas votre adresse mail à Pôle emploi : vous risquez, entre autres, une radiation pour absence à convocation>>lançait au moi d'Août le site actuchomage.org. Plus généralement, Forum et sites Internet ont alerté les demandeurs d'emploi d'un nouveau danger, venant de la dématérialisation des courriers envoyés aux demandeurs d'emploi, entamée en juin par Pôle emploi.

Pôle emploi , qui vient d'augmenter le nombre des courriers envoyés par mail, se garde bien d'informer les chômeurs des risques qu'ils encourent car ce n'est pas sans conséquences pour les demandeurs d'emploi, qui effectivement encouragés à donner leur adresse électronique dès leur inscription, et à valider leur adresse quand ils sont déjà inscrits. Le syndicat, majoritaire à Pôle emploi, dénonce un dispositif << insuffisamment sécurisé>>, et qui a été décidé sans que les instances représentatives du personnel n'aient été consultées. Il << générera des radiations intempestives non justifiées >>, du fait notamment que l'avertissement avant radiation, qui laisse quinze jours au chômeur pour contester sa sanction et se justifier, est également envoyé par e-mail.

Le syndicat SNU-Pôle emploi et le site actuchomage.org mettent d'ailleurs en parallèle la progression du nombre de radiations administratifs ( + 25% en Juillet 2011) avec l'augmentation du nombre de courriers concernés par la dématérialisation. Ainsi 47 900 chômeurs ont été rayés des listes en Juillet, un chiffre équivalent au plus haut niveau du début de l'année. L'utilisation habile des nouvelles technologies pourrait donc jouer sur les chiffres du chômage, estiment syndicats et associations de chômeurs. Surtout << les plus en difficulté seront les plus pénalisés>>

L'utilisation du mail dans les correspondances suppose que les demandeurs d'emploi disposent d'une connexion Internet et d'un équipement informatique (ordinateur, imprimante) fiables. Et qu'ils consultent leur espace personnel quotidiennement. Or, tous n'ont pas le matériel dernier cri ou les moyens d'accéder à ces technologies.

Avoir une connexion Internet ou un ordinateur n'est de plus nullement obligatoire. Aussi , les personnes isolées, dans les situations les plus précaires, ainsi que les seniors, risquent d' être les premiers pénalisés. Si vous ne pouvez matériellement et financièrement vous plier à l'injonction technologique, non seulement vous n'avez pas accès à l'ensemble des services– pour certains, il faut appeler le 3949-, mais vous vous exposez à des désagréments ! Constate actuchomage

La correspondance par e-mail soulève aussi quelques questions. Comment justifier une connexion défaillante ou le passage dans les spams d'une convocation par courriel, que faire en cas de problème technique, de bug (côté usager ou pôle emploi) ? Pour l'instant, les chômeurs peuvent encore se déplacer dans leur agence pour régulariser leur situation, pour peu qu'ils n'aient pas affaire à un agent trop rapide. A terme, si tout doit se faire par mail, quels recours les usagers auront-ils à leur dispositions?

## LES VISAGES DE L'ACTUALITÉ |

Basée à Lens, l'Association pour le droit au travail lutte contre le chômage depuis vingt ans. Son président, Pierre Deneux, lance un appel pour sauver cette association « qui redonne vie à ces hommes et femmes cassés par le chômage ».

**PAR STEEVEN DEMORA pour la voix du Nord**

### **- Pourquoi lancez-vous aujourd'hui un message d'alerte ?**

« L'avenir de notre association est gravement menacé. Il y a péril en la demeure et il faut une prise de conscience. Le montant de nos subventions a diminué de 20 000 E en 2010 et les dons ont diminué de 13 000 E. Il faut absolument qu'on arrive à faire remonter nos ressources, nous ne pourrions plus tenir dès le mois de mars 2012. Il nous manque déjà 80 000 E pour l'année à venir et si on ne bouge pas, on risque d'être condamné à fermer. » - **Comment expliquez-vous ces baisses de subventions ?**

« Il y a d'un côté le désengagement de l'État qui se répercute de notre côté. Le porte-monnaie n'est pas extensible ! Mais il y a aussi ce discours de culpabilisation des chômeurs. Le rapport Daubresse sur le RSA et son volet retour à l'emploi va dans ce sens. Il nourrit ce climat où l'on juge les demandeurs d'emploi, on les présente comme des profiteurs alors qu'ils subissent une situation de chômage. On se trompe d'adversaire ! » - **Le nombre de chômeurs qui viennent vous voir augmente-t-il ?**

« Oui, ça va de pair avec l'augmentation du chômage. Nous accueillons en moyenne 350 personnes par mois, et de plus en plus de personnes extérieures à Lens. Des gens avec des situations de plus en plus lourdes. Le travail d'accompagnement de ces personnes est plus important encore. Ce point d'accueil est un lieu d'insertion qui leur donne du travail, mais surtout confiance en eux. Nous sommes le témoin vivant qu'en s'organisant ensemble et en étant solidaires, beaucoup peuvent s'en sortir. » - **Quelles actions envisagez-vous pour sauver votre association ?**

« Nous avons lancé une souscription. On remarque que c'est toujours ceux qui ont le moins qui sont les plus solidaires. Nous faisons un appel aux dons et aux pouvoirs publics. Étant donné que nous aidons de plus en plus de gens extérieurs à Lens, nous avons interpellé la communauté mais nous sommes toujours sans réponses. Nous travaillons aussi avec Pas-de-Calais Habitat. Nous sommes à la recherche de nouveaux locaux, dans l'idée de regrouper nos activités sur un même lieu, peut-être tour Anet. Nous nous battons tous les jours pour que notre association continue de vivre. » •

Association pour le droit au travail 15, rue Vincent-Auriol - 4, pavillon Blois BP 159 62 303 Lens cedex.

Tél : 03 21 70 04 60 : [droit-au-travail@orange.fr](mailto:droit-au-travail@orange.fr)



## LE DROIT AU TRAVAIL CONGÉDIÉ



Membre de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale, la députée Martine Billard s'est attachée à démontrer dans un livre, documents à l'appui, la parfaite connivence qui existe entre les revendications de l'organisation patronale et la politique de la droite en matière de droit social.

Point de départ de cette enquête un document publié en Mars 2004, intitulé: " Moderniser le code du travail: les 44 propositions du Medef:", qui s'inspire d'un rapport commandé par le ministre du travail de l'époque François Fillon.

Ce programme commun du Medef et de la droite marque un véritable tournant dans le comportement du patronat Français.<< La moitié des quarante-quatre propositions ont été transcrites dans les lois et correspondent aux exigences portées aussi par la commission européenne>>, constate Madame Billard, qui décrit des exigences régulièrement reprises par l'UMP à l'Assemblée. Ainsi, la volonté est quasi permanente d'aller vers un contrat de travail individuel relevant du code civil, avec pour objectif de supprimer toute protection spécifique aux 16 millions de salariés en France.

L'édifice du code du travail est démantelé progressivement. Dès 2004,<< une loi relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social inverse la hiérarchie des normes>>, trame du droit social depuis la libération, dans les accords collectifs. Ce qui fait que des accords d'entreprise peuvent se révéler moins favorable aux salariés que des accords de branche.

Les 35 heures sont taillées en pièces, les droits des chômeurs et précaires aussi, avec notamment la création du revenu minimum d'activité. On allonge le contingent annuel d'heures supplémentaires, puis on crée un système d'exonération. Enfin, on déroge au repos dominical, et le contrat de travail à durée indéterminée n'est plus la norme tant il y a, là aussi, de dérogation et de contrats précaires. Le fin du fin est la<< la rupture conventionnel >>, une séparation à l'amiable entre employeur et salarié, créant une flexibilité à la française très défavorable aux salariés, mais réclamée à cor et à cri par le Medef.

Surtout, Martine Billard met en évidence les méthodes qui ont été utilisées pour l'adoption de ces lois: En neuf ans, presque tous les projets de loi modifiant le code du travail ont été présentés dans le cadre de la procédure d'urgence, sans aucune négociation préalable avec les partenaires sociaux, les gouvernements se contentant de vagues concertations mise en scène en grande pompe. Au nom de cette urgence, les procédures accélérées, le recours à des cavaliers législatifs, à des dépôts d'amendements gouvernementaux, ont porté un rude coup à la démocratie.

Source Internet

## CONGÉ PATERNITÉ

Allongé de moitié ou rendu obligatoire, un congé paternité remodelé pourrait bientôt voir le jour. A la proposition de Laurence Parisot, présidente du Medef, de le rendre obligatoire, a répondu la semaine dernière un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) qui avance l'idée d'un "congé d'accueil de l'enfant" de huit semaines, à partager entre les parents après la naissance. Avec l'idée sous-jacente qu'une réforme du congé paternité ne profiterait pas qu'aux hommes. Car dans la lutte contre les inégalités professionnelles entre hommes et femmes -tant en termes de salaires que d'accès aux responsabilités- la maternité est un moment clé.

S'il devenait obligatoire, Laurence Parisot estime que le congé paternité "permettrait de rétablir un regard plus égalitaire sur les jeunes parents". Aujourd'hui, seuls deux tiers des pères prennent les 11 jours de congé auxquels ils ont droit. Les femmes, elles, n'ont d'autres choix que de s'arrêter environ 16 semaines, dont une dizaine après l'accouchement. Un décalage qui alimente les craintes des recruteurs et leurs préjugés défavorables envers les jeunes femmes. Un tiers des employeurs jugent les qualifications de leurs salariées dépassées à leur retour de congé maternité.

"Pour l'instant, tout le monde pense que les femmes sont les seules à s'absenter pour la naissance d'un enfant. Généraliser le congé paternité contribue à lever ce stéréotype ". Reste à savoir à partir de quelle durée. "Un mois n'est probablement pas suffisant pour contrebalancer le congé des mères, estime-t-elle, mais peut-être qu'à partir de deux mois, les effets commenceraient à se faire sentir". C'est d'ailleurs ce que prône la CFDT. En Europe, seules l'Allemagne et la Suède incitent les hommes à prendre un congé aussi long, mais facultatif et au succès encore restreint.

### **Changer les rôles au travail... et à la maison**

Autre enjeu de la lutte contre les inégalités, le partage des tâches familiales. Et là aussi, le congé paternité apporte sa pierre à l'édifice. "Les premiers jours et mois après la naissance d'un enfant sont cruciaux pour apprendre son rôle de parent. Si la mère seule reste à la maison avec l'enfant, on part dans une routine où homme et femme ne sont pas parents de la même façon, avec un schéma sexué où l'un est au travail et l'autre à la maison, pour l'instant, des progrès ont surtout été faits en termes de places d'accueil pour les très jeunes enfants, mais ça ne produit pas les mêmes effets puisque l'on délègue la prise en charge de l'enfant sans changer l'organisation du couple", précise-t-elle.

Les hommes qui prennent un congé longue durée envisagent autrement leur rôle de père, ce qui peut, à termes, inciter à mieux équilibrer vie professionnelle et familiale. "Le congé paternité fait aussi que, par la suite, les femmes ne sont plus les seules à se demander comment être à l'heure pour récupérer les enfants chez la nourrice ou à la sortie de la crèche, estime Jérôme Ballarin, président de l'Observatoire de la parentalité en entreprise". Selon un sondage publié par *Le Monde*, 63 % des hommes pensent que leur charge de travail, leurs horaires et leurs responsabilités ne leur permettent pas de consacrer davantage de temps à leurs responsabilités parentales.

## CONGÉ PATERNITÉ SUITE

### Un droit à pouponner avant tout

Aujourd'hui, l'implication dans la vie de famille apparaît comme une vraie aspiration des hommes, assure Jérôme Ballarin. 77% des hommes souhaiteraient d'ailleurs voir le congé de paternité renforcé.

"Allonger le congé paternité rétablirait surtout une égalité envers les pères en leur permettant de mieux s'impliquer dans la relation avec leur enfant", note Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des inégalités, plus nuancé sur ses effets sur les inégalités. "C'est toujours positif mais il ne faut pas s'attendre à ce que cela change radicalement la donne, estime-t-il. Pour cela, il faudrait investir massivement dans l'accueil des enfants pour éviter le recours au temps partiel chez les femmes, et lutter contre la tendance française à considérer comme normaux les horaires de travail à rallonge."

### Quatre semaines non obligatoires

Le congé d'accueil devrait être pris à la suite du congé maternité. Quatre semaines pour la mère (le congé maternité proprement dit serait réduit de seize à douze semaine) et quatre semaines pour le père, non transférable à l'autre parent, qui remplaceraient le congé paternité. L'Igas a opté pour une durée acceptable par les employeurs et les salariés et financièrement supportable pour les comptes publics, mais elle n'a pas retenu le caractère obligatoire.

Brigitte Grésy l'auteur du rapport de l'Igas souhaite également que le complément de libre choix d'activité (CLCA) soit réformé. Cette prestation est versée aux parents qui décident de ne pas travailler ou de travailler à temps partiel jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de six mois, s'il s'agit du premier, ou trois ans pour les suivants. L'Igas propose de réduire le CLCA à un an maximum dont une période de deux mois non transmissibles à l'autre parent, et d'augmenter la contrepartie financière à hauteur de 60% du salaire antérieur brut.



## Daubresse veut mettre les bénéficiaires du RSA au travail

L'ancien ministre des Solidarités actives propose de créer des contrats aidés rémunérés de sept heures par semaine obligatoires.

Forcer au travail les bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarité active) est devenue une marotte de la majorité. La proposition avait provoqué un tollé dans l'opposition et chez une partie de la majorité en mai dernier. Laurent Wauquiez proposait alors d'imposer aux bénéficiaires du RSA cinq heures de service social hebdomadaire gratuitement.

Mercredi 14 septembre, l'ancien ministre des Solidarités actives Marc-Philippe Daubresse revient à la charge et suggère de créer des contrats aidés, cette fois rémunérés, de sept heures par semaine, sous peine de sanctions.

Si le RSA, lancé mi-2009, "a servi d'amortisseur social, il n'a pas joué son rôle d'outil d'insertion, notamment à cause de la crise", a estimé Marc-Philippe Daubresse, secrétaire général adjoint de l'UMP, qui doit rendre publiques mercredi 21 septembre 2011 ses propositions pour améliorer la prestation. L'ancien ministre avait été chargé en mars par le président Sarkozy de proposer des mesures sur le RSA.

"On a atteint les limites du système puisque le nombre d'allocataires du RSA 'activité' stagne depuis deux ans", a-t-il insisté.

La prestation se décline en deux volets: le RSA 'socle', qui a remplacé le RMI (400 à 450 euros par mois environ) et le RSA 'activité', qui vient compléter un petit salaire (en moyenne, 170 euros).

A fin mai, 1,87 million de foyers touchaient le RSA, soit 673.000 en plus d'un salaire.

### **241 euros par mois**

L'ancien ministre propose donc de créer "un **nouveau contrat unique d'insertion (CUI)** de sept heures par semaine - une journée de travail - payés au smic horaire", soit 214 euros net par mois, à effectuer dans une association par exemple.

Actuellement, les CUI sont de 20 heures. Les contrats de sept heures seraient d'abord expérimentés dans des départements volontaires.

En tenant compte de la baisse de leur RSA induite par la reprise d'activité, les allocataires gagneraient 130 euros de plus grâce à ce contrat.

Mécaniquement, ces personnes feraient donc progresser le nombre d'allocataires du RSA "activité" et baisser le nombre de demandeurs d'emploi sans activité.

### **Sanctions prévues**

Le CUI viserait des allocataires "en situation de travailler" mais éloignés de l'emploi. A charge pour les départements de désigner ces personnes.

Marc-Philippe Daubresse estime qu'à terme 150.000 contrats pourraient être signés, pour un coût de 420 millions d'euros, à puiser dans le Fonds national de solidarité active (FNSA), créé pour financer le RSA, actuellement excédentaire.

"Le refus de ce CUI serait constitutif d'un manquement aux devoirs (de l'allocataire) et entraînerait automatiquement une sanction conformément à la loi", précise le rapport.

Le rapport propose d'ailleurs de durcir les sanctions : aller au-delà de 100 euros de réduction du RSA en cas d'un premier manquement aux devoirs et que "l'on puisse suspendre la totalité du RSA" plus rapidement en cas de "manquements importants".

### **Maintien des APL**

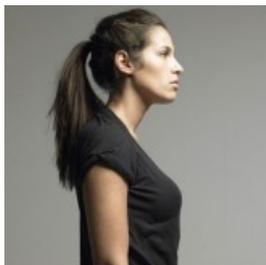
Le rapport suggère aussi de fusionner "à terme" avec le RSA la Prime pour l'emploi (PPE) et l'Allocation spécifique de solidarité (ASS, pour les chômeurs en fin de droits).

Il propose aussi de maintenir les allocations logement pendant six mois après la reprise d'un emploi, une mesure évaluée à 7 millions d'euros.



## UN PEU DE CULTURE

Elisa Tovati



On la cantonne souvent à son rôle de Shoshana Boutboul dans la comédie populaire *La vérité si j'mens 2*. Elisa Touati de son vrai nom naît le 23 mars 1976 à Paris d'un père juif marocain et d'une mère juive russe. Dès son plus jeune âge, elle n'a pas de doute sur son parcours. Elle veut être actrice et chanteuse. A peine âgée de quinze ans, la jolie jeune fille prend des cours d'art dramatique au Cours Florent.

En 1993, elle co-présente l'émission de télévision *Y'a pas d'léopard*, puis joue dans plusieurs téléfilms et séries télés dont *Navarro*, *Nestor Burma*... Puis, elle fait ses débuts au cinéma dans *Macho*, du réalisateur espagnol Juan José Bigas Luna. En 1996, elle retrouve Roger Hanin au cinéma dans son film *Soleil*, au côté de Sofia Loren.

### **Elle ne mâche pas ses mots**

Sa carrière d'actrice n'est pas vraiment installée, mais Elisa se consacre à son autre passion : la chanson. Elle n'a pas une voix extraordinaire mais sait bien s'entourer. Son premier album, *Ange Etrange*, sorti en 2002, bénéficie de collaborations variées : Rick Allison, Patrick Bruel, Axelle Renoir et les frères Seff. Un single en est extrait, « *Moi, je t'aime pour rien* ».

En 2006, elle collabore pour son deuxième album *Je Ne Mâche Pas les Mots* avec Vincent Baguian qui a, entre autres, travaillé avec Zazie. Elle travaille aussi avec un certain nombre d'artistes a priori loin de son univers comme Raphaël et Daniel Darc. Effectivement, Elisa ne manque pas d'audace. Elle évoque avec humour les plaisirs solitaires, son psy, le ras-le-bol de son mec fan de foot... Le premier single, « *Débile menthol* », donne le ton. La réédition de l'album est aussi particulière puisqu'elle contient un inédit écrit par... un fan. Elisa a organisé un concours d'auteurs et a reçu plus de 1500 textes. Emmanuel Beal, un professeur d'économie remporte le challenge avec « *9 mois* », sorti de surcroît en single.

La chanteuse fait avec ce disque la première partie de Marc Lavoine. En parallèle, elle reprend le chemin du cinéma : elle apparaît dans *Zone libre* de Christophe Malavoy (2006) et *99 francs* de Jan Kounen (2007). Au théâtre, elle joue en 2008 dans *Open Bed*, pièce adaptée par Laurent Ruquier. Oscillant entre une carrière d'actrice et de chanteuse, Elisa Tovati tourne dans les épisodes 2 et 3 de *La Vérité si je mens*. En juin 2011, elle revient au premier plan musical avec l'album *Le Syndrome de Peter Pan* dont est extrait le duo « *Il nous faut* » avec Tom Dice. Un album placé sous le signe des souvenirs et des musiques tsiganes de son enfance.

# LE MENU DU MOIS

## MIDI

### Curry de légumes

#### Ingrédients

1/2 chou-fleur, 200 g de carottes, 200 g de pois gourmands,  
2 petites courgettes , 2 petites aubergines,  
1 kg de tomates, 4 petites pommes de terre, curry  
200 ml de crème fraîche liquide allégée à 5 % de MG, persil frais haché  
sel, poivre

#### Préparation

Lavez soigneusement les légumes. Séparez le demi chou-fleur en petits bouquets, épluchez les carottes et les pommes de terre et coupez-les en petits morceaux. Faites de même avec les aubergines et les courgettes.

Dans un plat allant au micro-ondes, piquez les pommes de terre et faites-les cuire 10 min puissance maximum.

Faites cuire le chou-fleur, les courgettes, les carottes et les aubergines à la vapeur.

Faites cuire les pois gourmands 20 min dans l'eau bouillante salée.

Dans un faitout, rassemblez tous les légumes, y compris les tomates, et versez la crème allégée. Salez, poivrez et saupoudrez de curry. Ajoutez (si besoin) un peu de bouillon de légumes pour allonger la sauce. Laissez mijoter environ 20 min. Parsemez de persil frais haché

## SOIR

### Gratin aux deux céleris

#### Ingrédients

1 céleri boule, 1 pied de céleri branche, 40 cl de crème fraîche, 2 œufs, 1 jus de citron,  
80 g de beurre, 2 pincées de muscade en poudre , sel, poivre

#### Préparation

Épluchez le céleri boule, coupez-le en quatre puis en lamelles fines, arrosez-les de jus de citron.

Épluchez les branches de céleri et émincez-les.

Portez une grande casserole d'eau salée à ébullition et plongez-y les lamelles de céleri boule pendant 25 min.

Faites cuire le céleri branche dans l'eau bouillante salée pendant 10 min. Égouttez les deux céleris. Gardez de côté.

Dans un bol, battez la crème, les œufs, la muscade, sel et poivre.

Préchauffez le four th.6/7 (200°C).

Mettez les céleris dans un plat à gratin beurré en alternant une couche de céleri rave et une couche de céleri branche.

Versez la crème par-dessus et enfournez, Faites cuire 20 min.

Sortez du four et servez immédiatement

**Mot d'auteur:** La vie est une rose dont chaque pétale est une illusion et chaque épine une réalité.

Alfred de Musset

## Trucs et astuces - Trucs et astuces - Trucs et astuces - Trucs et

### Soigner un furoncle

Quand on a un furoncle, on peut le soigner avec des figues que l'on va faire cuire au four et appliquer sur la peau en cataplasme.

Une autre solution existe, on peut aussi faire des compresses faites avec vingt grammes de fleurs de camomille infusées dix minutes dans un litre d'eau bouillante.

### Réparer une panne automobile

Quand une automobile tombe en panne de courroie de ventilateur, on peut réparer facilement mais de façon provisoire.

Il suffit de substituer la courroie par un bas ou un collant de femme. On pourra ainsi aller au prochain garage se faire dépanner.

### Sortir le vert de gris des tuyauteries

Quand on a des tuyauteries en cuivre, elles se couvrent rapidement de vert de gris. On peut les faire revenir facilement.

Il faut mélanger deux grosses cuillères de bicarbonate de soude à un verre de vinaigre blanc et frotter les tuyaux avec une brosse enduite de ce mélange. Rincer à l'eau claire et essuyer.

## naissances - Testez vos connaissances - Testez vos connaissances

Qui a écrit "les lettres de mon moulin"?

Alphonse Daudet

Marcel Pagnol

Victor Hugo

Boris Vian a signé " j'irai cracher sur vos tombes" d'un pseudonyme lequel ?

Jim Clark

Émile Ajar

Vernon Sullivan

Sir Arthur Conan Doyle, créateur du personnage de Sherlock Holmes, était ?

Avocat

Médecin

Juge

**Pour les solutions des jeux de ce numéro : rendez-vous le mois prochain.**

### Solution des jeux du numéro 245

Dans la main de l'ange a été écrit par Dominique Fernandez en 1982

Vigdís Finnbogadóttir est la première femme élue chef d'état en Islande

"L'art est fait pour troubler, la science rassure" est une citation de Georges Braque



*Votre abonnement au "Chômeur Déchaîné" prend fin. Vous connaissez quelqu'un qui serait intéressé par celui-ci, parlez lui en ou encore mieux, offrez lui l'abonnement de votre mensuel préféré. Détachez le premier bulletin et envoyez le ainsi que votre règlement, à l'adresse figurant sur celui-ci.*

*L'adhésion à l'Association est aussi importante, elle permet à celle-ci de se développer encore plus et de lutter plus efficacement contre le chômage. "Adhérer c'est lutter". Si vous voulez adhérer à l'Association envoyez le deuxième bulletin ainsi que votre règlement à l'adresse indiquée.*

*D'avance merci.*

## **BULLETIN D'ABONNEMENT AU CHÔMEUR DÉCHAÎNÉ**

NOM : ..... PRÉNOM : .....  
ADRESSE COMPLÈTE : .....  
VILLE : ..... CODE POSTAL : .....  
PROFESSION ACTUELLE OU ANTÉRIEUR (FACULTATIVE) : .....

ABONNEMENT  ABONNEMENT ORDINAIRE ..... 15 EUROS   
RÉABONNEMENT  ABONNEMENT D'ENCOURAGEMENT. A PARTIR DE 20 EUROS   
ABONNEMENT ANNUEL DE SOUTIEN..... 40 EUROS

*Bulletin à renvoyer  
avec votre règlement*

**Association pour le Droit au Travail;  
4 tour Blois 15 rue Vincent Auriol Grande Résidence  
BP 159 - 62303 LENS Cedex  
C.C.P. Lille 8959.70 A**

## **BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION POUR LE DROIT AU TRAVAIL**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse complète : .....  
Ville : ..... Code Postal : .....

### **Adhésion 2011**

Adhésion pour l'année 10 EUROS   
 Adhésion pour un trimestre 2,50 EUROS   
 Je m'engage à envoyer 2,50 EUROS par trimestre  
 si je choisis de verser 2,50 EUROS par trimestre

*Bulletin à renvoyer  
avec votre règlement*

**Association pour le Droit au travail  
4 tour Blois 15 rue Vincent Auriol Grande Résidence  
BP 159 - 62303 LENS Cedex  
C.C.P Lille 8959 . 70 A**

## AGENDA

**Permanences du lundi au vendredi,  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.**

**Contact sur le web : [droit-au-travail@wanadoo.fr](mailto:droit-au-travail@wanadoo.fr)**

**L'association est fermée tous les lundis après-midi**

Pour tous problèmes individuels, il est préférable de prendre un rendez-vous.  
Afin que vous n'attendiez pas inutilement.

### Ateliers pratiques

**Atelier d'écriture** : sur rendez-vous

**Comité de rédaction** : une fois par mois renseignez-vous.

**Atelier informatique** : le mercredi de 14 h à 17 h et le jeudi de 9 h à 12 h Initiation, Internet, développer ou découvrir Word, Excel, Accès et PowerPoint, etc...

**Couture** : le vendredi de 14 h à 17 h

**Épicerie Solidaire** : ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.

**Inscription pour l'épicerie** : du mardi au vendredi de 14 h à 17 h à l'Association, auprès de Corinne, ou Patricia.

**CHOM'exprime**: Groupe de paroles Animé par Joël tous les jeudis de 14 heures à 16 heure 30

## CHOMIQUE



### Confession

Mon père, j'ai commis le péché de chair

- Avec qui mon fils ?

- Je ne peux pas vous le dire.

- Je vais vous aider mon fils.

Avec la bouchère ? avec l'épicière ou la soubrette du notaire ?

- Je ne peux rien vous dire, mon père. Je pars. En sortant, il rencontre son copain :

- D'où viens-tu ?

- De me confesser

- Je n'ai pas eu l'absolution, mais j'ai eu trois bonnes adresse

### Future Belle Fille

Un jeune homme annonce à sa mère qu'il est amoureux et qu'il souhaite se marier. Avec un sourire en coin, il lui dit : J'ai invité ma chérie et ses deux copines demain à prendre le thé à la maison. Je ne vais rien te dire, et tu essaieras de deviner laquelle des trois j'ai décidé d'épouser La mère accepte.

Le lendemain, il revient avec trois jolies filles. Ils passent au salon, discutent un bon moment, et finalement le jeune homme demande à sa mère

Alors maman, à ton avis, qui crois-tu que je compte épouser ? Celle du milieu.

Waow, c'est super, tu as deviné !!! Comment as-tu fait ?

Simple intuition, elle me tape déjà sur les nerfs...

### Projet Spatial

C'est un Américain, un Français et un Belge. Ils parlent de leurs projets dans l'espace.

L'Américain : "Nous, bientôt, on va aller sur la lune."

Le Français répond : "Vous êtes nuls ! Nous, on va aller sur Mars, peut-être même sur Jupiter."

Et le Belge: "C'est rien du tout ! On va aller sur le soleil !"

L'Américain et le Français : "Et comment, elle va fondre ta fusée !"

Le Belge : " Mais on est pas cons nous ! On va y aller la nuit !"